

Titre à finalité professionnelle (RNCP niveau 7) "Délégué à la protection des données (DPO)"

FORMATION CONTINUE

SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES



Cette formation s'adresse aux professionnels du droit, de l'informatique ou du management, souhaitant renforcer leurs compétences en matière de protection des données. Elle est construite autour des expertises juridiques, techniques, éthiques, managériales et psychologiques indispensables aux délégués à la protection des données.

[Egalement accessible par la VAE](#)

PROFIL CONCERNÉ :

JURISTE OU NON-JURISTE, PRINCIPALEMENT PUBLIC AVEC UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE.

PRIX DE LA FORMATION :

5 000 €

Formation longue

Formation

professionnelle
continue

66.6 %

Taux de réussite
2020-2021

90 %

Taux d'insertion
2020-21

A LA FIN DE LA FORMATION

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

Certification enregistrée au RNCP Niveau 7 (Bac+5)

OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

Objectifs de la formation :

Au fil de la formation, sont déclinées les quatre compétences du délégué à la protection des données:

- Élaborer politiques et stratégies de la protection des données en collaboration avec l'ensemble des services de l'organisation
- Informer, sensibiliser et former de l'ensemble des collaborateurs impliqués dans la protection des données
- Assurer la conformité des traitements de données au sein des organisations
- Gérer les fuites de données

Contenu de la formation :

▣ **Atelier introductif : Les enjeux sociétaux de la transformation numérique**

▣ **Bloc de compétences 1 : Élaborer les politiques et stratégies de protection des données**

o Module 1 : Data : Quels enjeux pour les organisations ?

o Module 2 : Data : Quels acteurs pour la protection des données ?

▣ **Bloc de compétences 2 : Information, sensibilisation et formation de l'ensemble des collaborateurs impliqués dans la protection des données**

o Module 3 : Data : sensibiliser, former et informer les acteurs de la protection des données

▣ **Bloc de compétences 3 : Assurer la conformité des traitements de données au sein des organisations**

- o Module 4 : Principes généraux de la protection des données
- o Module 5 : Les outils de la conformité
- o Module 6 : Protection des données et relations avec les personnes concernées par le traitement
- o Module 7 : Protection des données et relations fournisseurs et prestataires
- o Module 8 : Protection des données et relations employeur / salariés

□ Bloc de compétences 4 : Gérer les fuites de données

- o Module 9 : Gérer une fuite de donnée effective
- o Module 10 : Prospective

Débouchés

- DPO (Data Protection Officer) ou Délégué à la Protection des Données.

RYTHME ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Résultats attendus et modalités d'évaluation :

La formation est validée par :

- * un contrôle continu comprenant des notes à la direction, des analyses de situation...
- * une mise en situation pour chaque bloc de compétences

Sanction: Titre RNCP « délégué à la protection des données (DPO)

Modalités pédagogiques :

Cette formation fait appel aux modalités :

- du **blended learning** alliant enseignement en ligne asynchrone et présentiel dispensés par des professionnels du droit, du management, de la psychologie, de la qualité, de la gestion de projet et de l'informatique
- du **DPO Lab** - Le DPO LAB ou « laboratoire de la compétence-métier » vient conclure les différents temps forts de la formation. Il constitue un moment de synthèse et d'application des connaissances. Les apprenants mettront à profit les connaissances acquises pour construire progressivement leur savoir-faire, leur compétence de DPO et prendre du recul face à leur future fonction opérationnelle

Equipe pédagogique

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs, de délégués à la protection des données, de responsables qualité, de DSI, d'auditeurs interne à la protection des données, d'avocats...

Exécution de la formation :

- Formation mixte

Rythme de la formation :

- En semaine
- Cours le jeudi uniquement

Nombre d'heures total de la formation :

- 250 heures + jusqu'à 40h de remise à niveau
- Stage de 154 heures (1 mois à temps plein) en fonction du positionnement de l'apprenant

Modalités d'entrée / sortie :

- Dates fixes

CONDITIONS D'ADMISSION

Public visé :

- Juriste ou non-juriste, principalement public avec une expérience professionnelle.

Conditions spécifiques et pré-requis :

- La formation est ouverte aux juristes mais aussi au public des disciplines scientifiques, des écoles de commerce et des écoles d'ingénieurs.
- Notre formation s'adresse à des juristes ou non-juristes ayant au moins un niveau équivalent à Bac+3, acquis par diplôme ou par expérience professionnelle.

Niveau d'entrée :

- Niveau 6 (Bac+3/4)

Modalités et délais d'admission :

- Admission sur dossier
- Date limite d'inscription : **30 juin 2022**

Les inscriptions sont limitées à 20 auditeurs par bloc.

[Téléchargez le règlement](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact formation :

- [Faculté de droit](#)
- 04 26 84 18 53
- rncp.dpo@univ-catholyon.fr

Dates de formation :

- Date de début : 25/08/2022
- Date de fin: 31/07/2023

Frais pédagogiques :

- 5000 €

Comment financer ma formation :

- Plusieurs modes de financement sont possibles pour financer tout ou partie de votre formation en fonction de votre statut et de votre projet professionnel. Certains dispositifs peuvent se cumuler. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir un conseil selon votre situation : fc@univ-catholyon.fr
- [Débuter mon dossier CPF sur moncompteformation.fr](#)
- [Lire notre article « Quel financement pour mon projet de formation continue ? »](#)

Certification enregistrée au RNCP :

- Code RNCP : 34776
- [Consulter la fiche](#)

Lieu de la formation :

- UCLy Campus Saint Paul – 10 place des Archives, 69002 LYON

Accessibilité

- Les campus Carnot et Saint-Paul sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : amphis, salles de TD, salles informatiques, cafétéria, bibliothèque universitaire, secrétariats, toilettes....
- Vous êtes en situation de handicap ? un accompagnement personnalisé et adapté peut être demandé à la [mission handicap](#)

Mentions légales :

Nom de l'organisme de formation : UCLy

Raison Sociale de l'organisme de formation : AFPICL

N° d'activité de l'organisme de formation : 82690692669

Numéro SIRET de l'organisme de formation : 32693006200145

Les + de la formation

**La maîtrise des
règles juridiques
indispensables
dans un
contexte de
numérisation**

**Des
connaissances
de management**

**Comprendre les
enjeux,
difficultés et
solutions
techniques**

ORGANISEZ

VOTRE PARCOURS

Ce parcours métier est découpé en plusieurs blocs de compétences :

Certificat de compétence du Titre
ÉLABORER LES POLITIQUES ET STRATÉGIES DE PROTECTION DES
DONNÉES (BLOC DE COMPÉTENCES DU TITRE RNCP "DÉLÉGUÉ À LA
PROTECTION DES DONNÉES (DPO)")

Certificat de compétence du Titre
INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER LES COLLABORATEURS À LA
PROTECTION DES DONNÉES (BLOC DE COMPÉTENCES DU TITRE RNCP
"DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)")

Certificat de compétence du Titre
ASSURER LA CONFORMITÉ DES TRAITEMENTS DE DONNÉES (BLOC DE
COMPÉTENCES DU TITRE RNCP "DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES
DONNÉES (DPO)")

Certificat de compétence du Titre
GÉRER LES RISQUES ET FUITES DE DONNÉES (BLOC DE COMPÉTENCES DU
TITRE RNCP "DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)")

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul

10, place des Archives - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Carnot

23, place Carnot - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe

25 rue de la Cité - 74000 ANNECY